SIES - L'emploi d'enseignement et de recherche

dans les sites contractuels

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Association Université Clermont Auvergne

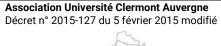
Annexe n°10 à la NI du SIES n°19.11 - Juillet 2019

Conformément aux dispositions de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013, quasiment tous les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MESRI se sont regroupés en COMUE et associations d'établissements (ou sites contractuels, annexe), sur un territoire donné, autour d'un projet de formation et de recherche partagé. S'y sont rajoutés certains organismes de recherche, fondations et écoles.

La présente fiche de site contractuel fournit un état de l'emploi d'enseignement et de recherche impliqué dans le site, selon le périmètre en vigueur en février 2019 (Sources), y compris les personnels des organismes affectés à des unités mixtes.

Les statistiques présentées consolident les données de quatre dispositifs de collecte, selon le type d'établissement concerné: EPSCP (enseignants et BIATSS), organismes de recherche, Écoles et instituts hors tutelle MESRI et enfin les fondations de coopération scientifique (FCS), voir annexe.

L'emploi d'enseignement et de recherche regroupe l'ensemble des personnes travaillant comme enseignants, apportant un soutien à l'enseignement et/ou travaillant sur des projets de recherche et de développement (enseignantschercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens...), que ce soit à temps plein ou à temps partiel.





Etablissement chef de file : Université Clermont Auvergne

Etablissements associés:

Ecole d'ingénieurs SIGMA Clermont ENSA de Clermont-Ferrand

1. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Clermont Auvergne

		Ch	ercheurs, enseig	nants et équivale	ents		Emploi d'enseignement et de recherche			
Caté gorie	Type d'établissement déclarant ¹	Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Personnels de soutien	Effectifs totaux	% dans le site	dont : structures et établissements dépendant du site à titre principal	
	₽ EPIC et EPST	295	126	57	478	433	911	22	878	
els	FCS EPSCP	-	-	-	-	-	-	-	-	
rsonne	EPSCP	1 546	68	308	1 922	1 305	3 227	78	3 227	
	Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Total site contractuel	1 841	194	365	2 400	1 738	4 138	100	4 105	
ဟ	EPIC et EPST	259	107	-	366	388	754	23	725	
onnels	FCS	-	-	-	-	-	-	-	-	
personne rmanents	EPSCP	1 446	34	-	1 480	1 067	2 547	77	2 547	
dont pers		-	-	-	-	-	-	-	-	
ŏ	Total site contractuel	1 705	141	-	1 846	1 455	3 301	100	3 272	

^{1.} voir Annexe et définitions

2. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

4. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche Champ: organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI: synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

L'association Université Clermont Auvergne compte 4 140 personnels de recherche et d'enseignement, permanents ou non permanents: 1 840 chercheurs et enseignantschercheurs, 370 doctorants et ATER rémunérés, 190 IGR et

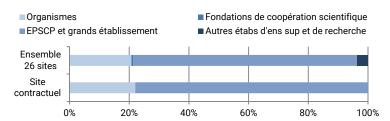
1 740 personnels de soutien, dont 1 440 ITA-ITRF (hors IGR). Sur les 4 140 personnes, 4 105 dépendent du site à titre principal (cf: note d'information n°19.10) et 35 travaillent dans des structures rattachées principalement à un autre site.

^{3.} IGR des EPST et EPSCP

Les effectifs totaux se répartissent en : 910 dans les organismes, 0 dans les FCS, 3 230 dans les EPSCP et 0 dans les autres établissements d'enseignement supérieur.

Relativement à la moyenne nationale de l'enseignement et de la recherche publics, **l'association Université Clermont Auvergne** comporte davantage d'effectifs dans les organismes de recherche (EPIC et EPST).

Répartition de l'emploi scientifique selon le type d'établissement



2. Effectifs d'enseignement et de recherche à fin 2017

Université Clermont Auvergne

Personnels perma	anents et non-permanents	Cherc	heurs, enseigna	nts et équivale	Personne	Faccandale		
Type d'établissement Etablissement déclarant déclarant ¹		Chercheurs, enseignants ²	Ingénieurs de recherche (IGR) ³	Doctorants rémunérés et ATER	Ensemble	Effectifs	dont ITA, ITRF et contractuels assimilés	Ensemble des personnels
	CNRS	139	42	16	197	132	132	329
	INRA	112	60	22	194	252	252	446
EPIC et EPST	INSERM	13	6	4	23	14	14	37
	IRD	5	-	-	5	-	-	5
	IRSTEA	26	18	15	59	35	35	94
EPSCP	CLERMONT AUVERGNE	1 471	65	300	1 836	1 254	976	3 090
EPSUP	SIGMA CLERMONT	75	3	8	86	51	34	137
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche 4		-	-	-	-	-	-	-
Total site contractuel		1 841	194	365	2 400	1 738	1 443	4 138

voir Annexe et définitions
 IGR des EPST et EPSCP

Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI: synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

3. Les principales structures où les organismes de recherche rémunèrent des personnels en 2017

Personnels permanents et non-permanents Université Clermont Au				
Unité de recherche	EPSCP, CHU-CLCC, écoles tutelles de la structure	Organismes impliqués	Personnels rémunérés par eux	
UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE SUR LES HERBIVORES	VETAGRO SUP	INRA	127	
HAUTÉ DE AUTENTION LITIMAINE	OLEDMONT ALIVEDONE	CNIDG INIDA INICEDM	101	

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE SUR LES HERBIVORES	VETAGRO SUP	INRA	127
UNITÉ DE NUTRITION HUMAINE	CLERMONT AUVERGNE	CNRS, INRA, INSERM	101
GÉNÉTIQUE DIVERSITÉ ET ECOPHYSIOLOGIE DES CÉRÉALES	CLERMONT AUVERGNE	CNRS, INRA	84
LABORATOIRE DE PHYSIQUE DE CLERMONT	CLERMONT AUVERGNE	CNRS	74
TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES D'INFORMATION POUR LES AGROSYSTÈMES	sans	IRSTEA	57
GÉNÉTIQUE REPRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT	CLERMONT AUVERGNE	CNRS, INSERM	53
LABORATOIRE MAGMAS ET VOLCANS	CLERMONT AUVERGNE, SAINT- ETIENNE	CNRS, IRD	43
INSTITUT DE CHIMIE DE CLERMONT-FERRAND	CLERMONT AUVERGNE, SIGMA CLERMONT	CNRS	37
MICROBIOLOGIE, ENVIRONNEMENT DIGESTIF ET SANTÉ	CLERMONT AUVERGNE	INRA	35
PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE INTÉGRATIVES DE L'ARBRE EN ENVIRONNEMENT FLUCTUANT	CLERMONT AUVERGNE	INRA	33
INSTITUT D'HISTOIRE DES REPRÉSENTATIONS ET DES IDÉES DANS LES MODERNITÉS	CLERMONT AUVERGNE, ENS LYON, LYON 2, LYON 3, SAINT-ETIENNE	CNRS	33
TERRITOIRES	AGROPARISTECH, CLERMONT AUVERGNE, VETAGRO SUP	INRA, IRSTEA	32
UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE SUR L'ECOSYSTÈME PRAIRIAL	VETAGRO SUP	INRA	26
ÉPIDÉMIOLOGIE ANIMALE	VETAGRO SUP	INRA	23
LABORATOIRE DE METEOROLOGIE PHYSIQUE	CLERMONT AUVERGNE	CNRS	21

Champ: organismes de recherche, yc participations indirectes au site

Source MESRI-SIES : enquête auprès des organismes, RNSR

^{2.} yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage

^{4.} hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

4. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire à fin 2017

Université Clermont Auvergne

Permanents et non-permanents	Répartition par domaines disciplinaires ERC (% en ligne) ¹					
Type d'établissement déclarant ²	Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue 3	%	Ecart / 26 sites ⁴	Sciences du Vivant et Environnement ⁵	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁶
EPIC et EPST	352	17	- 5	59	29	12
FCS	-	-	- 0	-	-	-
EPSCP	1 720	83	11	27	36	37
Orientation recherche/enseignement ⁷ :						
uniquement enseignement	329			71	26	3
uniquement recherche	142			24	51	25
médecine et odontologie	170			100	-	-
enseignement et recherche	1 079			41	42	17
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche 8	-	-	- 5	-	-	-
Total site contractuel	2 072	100		33	34	33
Ecart / 26 sites ⁴		-	5,2	-3,5	-1,8	

- 1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions
- 2. voir Annexe et définitions
- 3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage ; hors IGR et enseignants sans discipline
- 4. total 26 sites sans double compte

- 5. yc Sciences Médicales
- 6. STAPS incluses
- 7. Orientation : recherche DC et contractuels LRU non enseignants ; enseignement - 2nd degré, Lecteurs, Maîtres de langues
- 8. hors personnels d'enseignement, sans activité de recherche

Champ: organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI: synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

Relativement à la structure nationale de l'enseignement et de la recherche publics, l'association Université Clermont Auvergne est davantage orientée vers le domaine disciplinaire « Sciences du Vivant et Environnement». Cela tient à l'orientation des EPSCP, et encore plus des organismes de recherche, vers ces disciplines.

Répartition des chercheurs par domaines disciplinaires Domaines disciplinaires de l'ERC SVE, yc Sciences médicales ST SHS, yc STAPS Ensemble 26 sites Site contractuel 0% 20% 40% 60% 80% 100%

5. Les chercheurs, enseignants et assimilés, par domaine disciplinaire et établissement, en 2017

Université Clermont Auvergne

Permanents et non-perm	anents	Domaines disciplinaires ERC ¹			
Type d'établissement déclarant Etablissement déclarant		Effectifs de chercheurs et enseignants, hors discipline non connue 3	Sciences du Vivant et Environnement ⁴	Sciences et Technologies	Sciences Humaines et Sociales ⁵
	CNRS	155	63	64	28
	INRA	134	122	10	2
EPIC et EPST	INSERM	17	17	-	-
	IRD	5	4	1	-
	IRSTEA	41	2	28	11
EPSCP	CLERMONT AUVERGNE	1 637	472	536	629
EPSUP	SIGMA CLERMONT	83	-	75	8
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ⁶		-	-	-	-
Total site contractuel		2 072	680	714	678

- 1. domaines disciplinaires de l'European Research Council (ERC), définitions
- 3. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage; hors IGR et enseignants sans discipline
- 4. yc Sciences Médicales 5. STAPS incluses
- 6. hors personnels d'enseignement sans activité de recherche

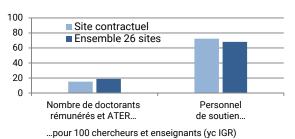
Champ : organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP, ANSES

Source MESRI : synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES – DGRH

2. voir Annexe et définitions

L'association Université Clermont Auvergne compte 15 doctorants et ATER pour 100 chercheurs et enseignants et 72 personnels de soutien (hors IGR). Pour les doctorants et ATER, c'est moins que dans l'ensemble des 26 sites contractuels; pour les personnels de soutien, c'est supérieur.

Indicateurs sur l'emploi scientifique à fin 2017



Sources et méthodes

Site contractuel

Les sites contractuels correspondent aux 19 COMUE et 7 associations d'établissements selon le périmètre en vigueur encore en février 2019 et avant certaines modifications de périmètres (création de l'Institut Polytechnique de Paris,...). Les informations complètes sur le cadre juridique de ces regroupements ainsi que leurs établissements membres ou associés sont accessibles depuis : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid94756/les-regroupements-universitaires-etscientifiques-une-coordination-territoriale-pour-un-projet-partage.html%20-%20Liste_des_etablissements_membres_des_COMUE_et_des_associations

Quatre dispositifs de collecte consolidés

1. Enseignants des EPSCP: source DGRH (RHSUP-Info, enquête sur les enseignants non permanents), calculs SIES

Enseignants permanents: enseignants-chercheurs et corps assimilés, yc en santé, PRAG, en activité, surnombre ou détachement entrant. Les personnels détachés sortants, en disponibilité ou en position de congés sont exclus.

Enseignants non-permanents: Doctorants contractuels avec ou sans mission d'enseignement, ATER, enseignants invités, lecteurs et maîtres de langues, contractuels LRU, enseignants contractuels sur emplois vacants du second degré.

Sont exclus les personnels temporaires des disciplines médicales et odontologiques et les enseignants associés à mi-temps (qui sont tenus d'avoir une autre activité principale d'enseignement ou de recherche, souvent dans un autre établissement ESR).

- 2. BIATSS des EPSCP: source DGRH (annuaire Poppee ITRF, enquête Agents non titulaires), calculs SIES. Sont comptés les personnels titulaires et les contractuels sur missions permanentes.
- 3. L'enquête pilote du SIES sur l'emploi d'enseignement et de recherche rémunéré dans les structures et implantations des organismes.

L'enquête interroge les 17 principaux organismes : les 8 EPST (CNRS, IFSTTAR, INED, INRA, INRIA, INSERM, IRD et IRSTEA), 7 EPIC (BRGM, CEA-civil, CIRAD, CNES, IFPEN, Ifremer et ONERA) et les instituts Curie et Pasteur-Paris. Elle recueille des données d'emploi au niveau des unités de recherche (et de service et de recherche) des organismes, chaque unité, laboratoire, étant alors affectée par l'organisme à un ou plusieurs sites contractuels (tableau 1, ligne EPST et EPIC). Notamment, les effectifs de l'organisme affectés dans des unités sous tutelle d'une université membre d'un site sont réputés relever de ce site, même si l'organisme n'en est pas membre officiel. A noter que les sites déclarés par les organismes ont été vérifiés avec les informations disponibles dans le répertoire national des structures de recherche (RNSR). Les personnels rémunérés sont

6. Effectifs de doctorants rémunérés et ATER

Université Clermont Auvergne

Type d'établissement déclarant	Nombre de doctorants rémunérés et ATER	% doctorants / total chercheurs et enseignants ¹	% doctorants, ensemble 26 sites
EPIC et EPST	57	12	11
FCS	-	-	47
EPSCP	308	16	21
Autres étabts d'enseignement supérieur et de recherche ²	-	-	26
Total	365	15	19

- 1. yc contractuels assimilés, ingénieurs et cadres des EPIC et FCS affectés à la R&D et à son pilotage; IGR inclus
- 2. hors personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement

Champ: organismes de recherche, yc participations indirectes au site, écoles, EPSCP,

Source MESRI: synthèse de 4 dispositifs de collecte SIES - DGRH

ainsi comptés dans leur structure d'affectation principale et le site correspondant; y compris ceux mis à disposition au sein d'un autre organisme (ex: personnels du CNRS en MAD dans une unité INSERM), et hors personnels sans affectation ou en détachement. Les données par site contractuel ne sont pas encore disponibles pour

le CEA, l'Institut Curie et l'Inria.

4. Écoles hors tutelle MESRI (majoritairement publiques, mais aussi privées, hors Ecoles relevant de la culture - architecture, ...), fondations de coopération scientifique (FCS), et ANSES, pourvu qu'ils soient membres des (ou associés aux) sites : les données proviennent de l'enquête RD 2016 du SIES.

Pour les établissements déclarant des implantations dans plusieurs académies, seuls les effectifs rémunérés de l'académie ont été comptés. Les FCS financent des postes principalement en universités, surtout des doctorants.

En raison de l'objectif de l'enquête R&D, les personnels mobilisés exclusivement à l'enseignement (sans activité de recherche) ne sont pas comptés. A l'inverse, certains enseignants actifs dans plusieurs établissements/écoles sont susceptibles d'avoir été comptés plusieurs fois. La résultante de ces deux biais opposés peut être une légère surestimation ou sous-estimation des effectifs. Les résultats pourraient être affinés à l'aide d'un dispositif plus adapté.

Enfin, les personnels des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des centres de lutte contre le cancer (CLCC) n'ont pas été comptés en tant que tels. En effet, une part importante des enseignants est constituée d'enseignants universitaires déjà recensés par la DGRH.

Définitions

Chercheurs : Conformément aux règles internationales du manuel de Frascati, il s'agit des chercheurs et ingénieurs de R&D travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes ou de systèmes nouveaux. Ils incluent également les doctorants financés pour leur thèse et les personnels de haut niveau ayant des responsabilités d'animation des équipes de chercheurs.

Domaines disciplinaires d'enseignement et de recherche de <u>l'European Research Council (ERC)</u>: ces domaines correspondent aussi à ceux de la nomenclature du HCERES. Les chercheurs ayant une activité de pilotage de R&D sont répartis selon les disciplines de leur unité ou de leur organisme.

Emplois non-permanents au sein des organismes : CDD, contrats aidés, vacataires et volontaires civils et militaires, hors fonctionnaires accueillis, voir l'Etat de l'emploi scientifique, synthèse et chapitre III.

Pour en savoir plus : L'Etat de l'emploi scientifique - édition 2018 www.enseignementsup-recherche.gouv.fr, « statistiques et analyses »